



**RESERVE AU MEDECIN CONSEIL**

Service LIBUS refusé :

Service LIBUS accordé :

Jusqu'au .../...../.....  
(maximum 1 an)

## QUESTIONNAIRE MEDICAL

Pour les personnes ne disposant pas d'un justificatif délivré par la MDPH  
(carte de stationnement européen ; carte de priorité ; carte d'invalidité)

Pour les personnes ne disposant pas d'une décision d'attribution  
de l'allocation personnalisée à l'autonomie GIR 1 à 4

Pour les personnes souhaitant un accès au service supérieur à deux mois

Ce certificat, rempli par votre médecin traitant ou médecin spécialiste, doit être mis sous pli cacheté dans une enveloppe sur laquelle vous inscrirez vos nom' et prénom avec la mention « CONFIDENTIEL ».

### IDENTITE DE LA PERSONNE

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Sexe :  Femme       Homme      Né(e) le : .....

## 1. NATURE DU HANDICAP

- Moteur, préciser : .....
- Sensoriel, préciser : .....
- Autre, préciser : .....

2. **DUREE** de l'handicap invalidant :     PERMANENTE     TEMPORAIRE si oui

Indiquer ta durée prévisionnelle du handicap : .....

3. **MOBILITE**, maintien postural, déplacement, manipulation, préhension, contrôle de l'environnement

1 = pas de difficultés

2 = difficulté modérée

3 = difficulté grave absolue

<b>MOBILITE</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Se mettre debout			
Marcher			
Se déplacer à l'intérieur			
Se déplacer à l'extérieur			
Préhension main dominante			
Préhension main non dominante			
<b>Communication</b> orale, écrite, gestuelle ou autres, relation avec autrui			
Utiliser des appareils et techniques de communication (téléalarme, ordinateur...)			
<b>Cognition</b> , attention, mémoire, apprentissage, praxie...			
Raisonnement, vitesse d'idéation, comportement...			
Orientation dans le temps			
Orientation dans l'espace			
<b>Retentissement sur la sécurité</b> : gestion des situations à risque, capacité de discerner les dangers, mise en danger...			

**Conduite émotionnelle**, relationnelle (préciser) .....

## 4. FRANCHISSEMENT DE MARCHES possible ?

- OUI            nombre de marches : .....
- OUI avec difficultés
- NON



## INFORMATIONS SUR LE SERVICE LIBUS

### LE SERVICE LIBUS

Un service réservé aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite pour faciliter leurs déplacements (hors transports médicalisés).

Les réservations se font d'arrêt à arrêt sur toutes les lignes STGA de GrandAngoulême

Des horaires de fonctionnement sont du lundi au samedi de 7h à 19h

Le transport est au même prix que le réseau STGA classique.

Le transport est gratuit pour l'accompagnateur du bénéficiaire.

Le mode de réservation est simple et autonome sur le site [stga.fr](http://stga.fr) ou par téléphone au 05 45 65 25 35

### LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au service est direct pour les personnes :

Bénéficiant d'une carte d'invalidité

Bénéficiant d'une carte européenne de stationnement

Bénéficiant d'une carte de priorité

Bénéficiant de l'APA et classé GIR de 1 à 4

Souhaitant un accès temporaire (inférieur à 2 mois) sur présentation d'un certificat médical

L'accès au service doit être autorisé par le médecin conseil pour :

Les personnes ne disposant pas des justificatifs mentionnés pour un accès direct mais dont l'incapacité ne permet pas d'utiliser le réseau de bus classique.

**Ce questionnaire médical doit alors être rempli puis soumis pour avis du médecin conseil (délai maximum 1 mois).**

Le règlement complet du service est disponible auprès de la STGA et de GrandAngoulême.